

DEC122975DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Françoise Paillous, déléguée régionale de la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise Paillous aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie ;

Vu le projet de convention fixant les modalités de fonctionnement du Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille (LIFL) entre le CNRS, l'Université de Lille 1, l'Université de Lille 3 et l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA),

DECIDE :

Article 1. – Délégation est donnée à Mme Françoise Paillous, déléguée régionale de la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le projet de convention fixant les modalités de fonctionnement du LIFL entre le CNRS, l'Université de Lille 1, l'Université de Lille 3 et l'INRIA.

Article 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 décembre 2012

Alain Fuchs